

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mars 2015

SANTÉ - (N° 2302)

Retiré

AMENDEMENT

N ° AS1420

présenté par
M. Véran, rapporteur

ARTICLE 9

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« usagers majeurs »

les mots :

« majeurs, consommateurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel